



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-11985>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 26-11985

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-93888

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Nîmes (30)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21300189400012

**Ville :** Nîmes Cedex 9

**Code postal :** 30947

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 30

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** DEMOLITION DE QUATRE VILLAS A NIMES

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45111100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Dans le cadre de son Plan de Prévention du Risque Inondation (P.P. R.I) et de sa politique de provisions foncières, la ville de Nîmes a acquis plusieurs propriétés situées aux adresses suivantes : 58 et 115, route d'Alès, 2, rue de la Faïence, et 173, route d'Avignon à Nîmes (30 000). Ces acquisitions s'inscrivent dans une démarche de réduction de la vulnérabilité face aux inondations et nécessitent la mise en oeuvre d'un programme de démolition et de restitution maîtrisé. La gestion des mitoyennetés, particulièrement délicate dans ce type d'opération, impose une approche technique rigoureuse afin de garantir la sécurité des riverains et la préservation des ouvrages restants. Dans le cadre de cette consultation, la ville de Nîmes agit en tant que pouvoir adjudicateur. Les prestations ne sont pas réparties en lots séparés pour le(s) motif(s) suivant(s) : La prestation de désamiantage ne fait pas l'objet d'un lot séparé, cette prestation représentant une faible part du présent marché. Outre qu'elle représente une faible proportion du marché, elle doit être intégrée au lot unique, celle-ci pouvant être réalisée à l'avancement de la démolition, dès lors que des matériaux non répertoriés dans les diagnostics seraient nouvellement repérés. Les opérateurs économiques peuvent réaliser ces deux types de prestations (désamiantage + démolition), ou faire appel à un sous-traitant. Dans tous les cas, allouer ces travaux rendrait techniquement plus difficile l'exécution de ces

prestations. L'ensemble des prestations sera rémunéré par application d'un prix global et forfaitaire et des prix unitaires aux quantités réellement exécutées / Prix mixtes la partie à prix unitaires concerne les prestations faisant l'objet d'un accord-cadre donnant lieu à l'émission de bons de commande, passé en application des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.(montant maximum 40 000 euros HT.)

**Critères d'attribution : PRIX 60% VALEUR TECHNIQUE 40%**

## **Section 4 - Attribution du marché**

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

BUESA TP 248825 HT PRIX FORFAITAIRES SANS MONTANT MINIMUM MONTANT MAXIMUM 40 000  
HT PRIX UNITAIRES

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/02/2026**